**La Classe Coopérative**

La coopération représente un thème qui repose sur tous les autres. Plus qu’un thème, c’est une stratégie pédagogique : voir dans le **livret** **1** le rappel des principes de cette approche.

Dans l’apprentissage des compétences utiles à la coopération, il faudra veiller à créer du lien, de l’acceptation, un sentiment d’appartenance et aussi de sécurité. Ensuite, un cadre clair, des consignes claires, un contrat de groupe, le respect de chacun et le sens du partage seront essentiels pour y parvenir. La communication, l’écoute, le cercle de parole, mais aussi le travail des émotions et la résolution des conflits auront leur place dans cet apprentissage, tout comme les compétences liées à l’estime de soi, l’assertivité positive, le soutien et l’appréciation mutuelle, ainsi que la spontanéité et la créativité.

Sylvain Connac estime que « *ce sont les espaces d’expressions et d’exercice de libertés, les projets personnels et les choix effectués par les enfants qui contribuent à la construction d’une classe coopérative. Le conseil coopératif, les équipes, les métiers ne sont que des conséquences de ce climat de travail et n’interviennent qu’à partir des besoins qui en émanent* ».

En classe coopérative, les enfants apprennent en s’entraidant, en allant chercher des informations par eux-mêmes, en conduisant des projets et en s’exprimant par différents canaux. Les principales valeurs de ces classes sont respect, entraide et solidarité.

**Instaurer un climat approprié**

Laclasse coopérative va donc en premier lieu devoir instaurer le climat nécessaire. Parmi les outils utiles vous pourrez utiliser les activités de ce livret : jeux coopératifs, jeux de confiance, jeux d’écoute et d’expression de soi, appréciation réciproque, acceptation de la différence, etc. Ensuite, vous pourrez inclure la pratique régulière du **cercle de parole**, qui constitue le lieu où le groupe se retrouve, échange, développe ses compétences, apprend à réfléchir ‘ensemble’ et à solutionner ses problèmes.

Parmi les fiches qui suivent vous trouverez les activités plus spécifiquement liées à l’instauration d’un climat de coopération dans la classe. Mais il faudra évidemment les proposer et complément aux activités des autres thèmes (communication, confiance, etc).

**Le rôle de l’enseignant dans une classe coopérative**

Au sein d’une classe coopérative, l’enseignant a pour rôle principal de guider les élèves et de les accompagner. Davantage « coach » et « animateur » de la dynamique du groupe que détenteur de savoir qu’il s’efforce de communiquer, il se concentre sur certaines missions spécifiques, dont voici les principales, selon l’OCCE (Office central de la coopération à l’école) :

* l’enseignant organise et équipe la classe, la rend la plus riche possible ;
* en début d’année, il apporte un fonctionnement initial, c’est à dire qu’il va expliquer le déroulement, les activités à réaliser ;
* il prépare l’organisation des temps collectifs ;
* il intervient et garantit l’écoute et la sécurité de chacun ;
* il renvoie au Conseil les propositions d’enfants, susciter la sérénité de travail dans la classe, médiatiser davantage ce qui fonctionne que ce qui pose problème ;
* il accompagne la vie coopérative de la classe, recherche un équilibre entre laisser de la place pour que les enfants puissent s’engager et intervient lorsqu’on l’estime nécessaire pour garantir la sécurité d’un enfant ou l’évolution du groupe ;
* il se rend auprès des enfants pour les aider, pour les encourager ;
* pendant les temps de « plan de travail », il se met à disposition via les « passeports », s’occuper d’un petit groupe d’enfants, ou aider ceux qui sont en activité ;
* il évalue le travail des élèves, et surtout les invite à s’autoévaluer !
* il se rend disponible auprès des familles, notamment pour leur expliquer ce qui se passe en classe ;
* il ne reste pas seul, s’appuie sur une communauté de collègues pouvant aider à dépasser une difficulté ou être enrichie par l’expérience que l’on est en train de vivre.

**Les outils de travail d’une classe coopérative**

Une fois le climat propice installé, sur base des activités ludiques et pédagogique qui permettent le développement des compétences relationnelles de base, l’enseignant veillera à instaurer un « **conseil de coopération** » régulier. Les « **métiers** **de classe** », le **« tutorat »** et, si possible, les « **ceintures de comportement** » viendront utilement compléter cette dynamique, ainsi que d’autres outils pratiques.

Au-delà de ces outils majeurs, l’enseignant dispose encore de bien d’autres outils :

* **Le plan de travail**, un document individuel sur lequel sont notées les activités de chacun. Ce plan de travail est personnel car les activités inscrites dessus correspondent aux projets personnels de chaque élève mais aussi aux compétences attendues par les programmes scolaires comme la conjugaison, la lecture, le calcul mental… Grâce à cet outil, on va développer l’autonomie des élèves en les laissant gérer eux-mêmes les activités à réaliser, on va également les responsabiliser dans leurs apprentissages et aussi leur faire confiance pour mener des démarches personnelles d’investigation menant à la réussite. Avec ce plan de travail on permet également aux enfants de travailler à leur rythme.
* **Les tuteurs :** Qui dit coopération, dit possibilité donnée aux enfants de disposer d’une autre interface que le maître pour travailler et apprendre. Cela passe notamment par les situations d’entraide. Un tuteur est un enfant (ou un adulte) en mesure de pouvoir l’aider face à une difficulté rencontrée, méthodologique ou cognitive.

Il est aisé de faire une liste de ceux qui souhaitent avoir un tuteur et leur demander de le choisir parmi ceux qui se proposent pour le devenir. Tuteurs et tutorés s’assoient alors à côté.

* Le « **Quoi de neuf ?** » est un temps libre de parole, de partage et d’échanges entre les élèves de la classe. On peut mettre en place ce quoi de neuf le matin avant de commencer les activités. Lors du quoi de neuf, les enfants peuvent parler de leur temps libre, de choses qu’ils aiment, présenter des objets ou encore des lectures… Ce moment permet d’apprendre aux élèves à s’écouter, à s’exprimer devant du monde. Cette activité peut être faite en sous-groupes. On veillera bien entendu également à préciser quelques consignes de communication (voir les « règles du cercle de parole »).
* **Textes libres, dessins libres, créations mathématiques** qui permettent aux enfants de s’exprimer à travers différents canaux : l’écriture, le dessin, les mathématiques, l’art… Ces espaces d’expression sont des supports à la construction des savoirs scolaires. Les élèves choisissent le mode d’expression qu’ils leur conviennent le mieux.
* [**Le marché des connaissances**](http://www.bloghoptoys.fr/education-bienveillante-a-lecole-creche)permet aux élèves d’échanger leurs connaissances à un groupe d’élèves par exemple comme le basket, le dessin, le tricot…
* **Le passeport**

Il s’agit d’un document distribué à chacun, par exemple une petite fiche cartonnée, sur lequel est indiqué le prénom de l’enfant. Par son intermédiaire, les élèves en besoin (mauvaise compréhension d’une consigne, besoin d’aide, ...) se déplacent et le déposent à côté de la personne qu’ils sollicitent. Celui-ci, enseignant ou élève ressource, dès qu’il est disponible, appelle les enfants à tour de rôle. Pendant le temps d’attente, en plus de ne plus être en situation d’interaction passive, les enfants ont pour consigne de passer à un autre travail, notamment, lorsqu’ils disposent d’un plan de travail.

* **La boîte aux lettres**

Parce que proposer à des élèves de travailler de manière individualisée n’est pas toujours guidé par du matériel autocorrectif,

parce que toute fiche n’a pas forcément intérêt à être auto corrigée, il arrive souvent que de nombreux écrits et de nombreuses fiches sont à corriger chaque jour. La boîte aux lettres est un endroit dans la classe où les travaux à corriger peuvent être déposés (premier compartiment) et où les fiches corrigées (second compartiment) sont à disposition d’un enfant dont le « métier de classe » est facteur, une responsabilité qui consiste à distribuer le courrier. Ainsi, l’enseignant, au cours des divers petits moments d’attente dans une journée est en mesure de porter son regard sur ces travaux et en même temps de gagner un précieux temps de travail en début de soirée.

* **Le code des sons**

La libération de la parole et de l’expression conduit à ce que le niveau sonore de la classe puisse augmenter, parfois jusqu’à perturber la concentration de certains. Pourtant, différents moments ne nécessitent pas la même attention au bruit. C’est pourquoi on peut choisir d’introduire le « feu des bruits » qui indique la nature du volume de la voix :

* En **code rouge**, c’est le silence parce que chacun doit se concentrer sur une tâche individuelle.
* En **code orange**, tout le monde peut parler en chuchotant : seul le voisin doit entendre la voix.
* En **code blanc**, c’est un moment collectif, c’est un président qui distribue la parole.
* En **code vert**, on peut parler normalement.

(Un enfant peut avoir la responsabilité de changer le code quand il le faut.)

**Démarrer une classe coopérative**

Les principaux piliers du démarrage sont :

- Installer un climat propice en utilisant les outils ludiques (tels que ceux présentés plus loin) ;

- S’accorder du temps (travailler sur la durée) ;

- Permettre aux enfants de s’adapter ;

- Ne pas rester seul (échanger avec d’autres enseignant, tester et pratiquer les outils en équipe d’éducateurs).

***Progressivement****, la classe se bâtira une colonne vertébrale qui sera en mesure d'accueillir tous les événements qui se présenteront tout en permettant à chacun de poursuivre ses projets et ses cheminements d'élèves.*

*Pourront alors intervenir d'autres outils coopératifs comme les* ***métiers*** *(ou responsabilités), les "****règlements de classe****," les* ***permis de circulation****, les* ***brevets****, les* ***ceintures****, le* ***journal****, les* ***équipes****, ... Pourront aussi évoluer les* ***plans de travail****, la* ***correspondance****, les formes de travail personnel (envisager les ateliers), ...*

*Le* ***Conseil****, instance au cœur des classes coopératives, n’est pas ici présenté comme le meilleur outil pour démarrer. Tant que la vie démocratique ne s'est pas installée dans la classe, il n'y aura rien d'autre à y débattre que critiques et problèmes. Ce qui risque de créer un phénomène inverse à celui souhaité : médiatiser davantage ce qui fonctionne mal dans le groupe et ne pas mettre en avant tout ce qui se construit.*

*Freinet avait écrit "Ne vous lâchez jamais les mains sans toucher des pieds." Cela signifie très justement qu'avant de vouloir se lancer dans des pratiques pédagogiques de haute voltige, il convient d'abord de s'assurer que l'on ne se met pas soi-même en porte-à-faux en démarrant par ce que l'on est en mesure de faire, des outils que l'on possède et du contexte physique et humain dans lequel on est sensé évoluer. (Sylvain Connac)*

**Un premier emploi du temps** (proposition Sylvain Connac)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Lundi** | **Mardi** | **Jeudi** | **Vendredi** | **Samedi** |
|  | Quoi de neuf ? | Quoi de neuf ? | Quoi de neuf ? | Quoi de neuf ? | Quoi de neuf ? |
|  | Rituel  de calcul mental | Rituel  de vocabulaire | Rituel de problèmes et opérations | Rituel  de conjugaison | Présentation de lectures |
|  | Temps personnel  (plan de travail) | Temps personnel  (plan de travail) | Temps personnel  (plan de travail) | Temps personnel  (plan de travail) | Conseil coopératif |
|  | Récréation du matin | | | | |
|  | Travail collectif  Leçon de maths | Travail collectif  Leçon de Français | Travail collectif  Leçon de maths | Travail collectif  Leçon de Français | Présentation des textes libres |
|  | Temps personnel  (plan de travail) | Temps personnel  (plan de travail) | Temps personnel  (plan de travail) | Temps personnel  (plan de travail) | Bilan de plan de travail |
|  | Pause repas | | | |  |
|  | Temps personnel  (plan de travail) | Temps personnel  (plan de travail) | Temps personnel  (plan de travail) | Temps personnel  (plan de travail) |
|  | Récréation de l’après-midi | | | |
|  | EPS | Musique ou arts plastiques | Langue vivante | Sciences ou histoire-géographie |
|  | Bilan de journée | Bilan de journée | Bilan de journée | Bilan de journée |

**Ressources complémentaires :**

Vous complèterez utilement votre documentation en effectuant une recherche sur les thèmes suivants :

OCCE (Office Central de Coopération à l’Ecole) …

Pédagogie Freinet

La classe coopérative

Pédagogie coopérative

Tutorat

Éditions ICEM (Institut coopératif de l’école moderne) : ***Le nouvel éducateur ; Outils pour la classe ; Démarrer en pédagogie Freinet ; Revue Jcoop ; Fiches docs …***

(Michel Claeys, extrait de « Enseignants PCS », livret 3, introduction)